

Règlement officiel

23^{ème} COUPE DE VENDEE JEUNES DE PALETS EN FONTE SUR PLAQUE EN PLOMB LES ESSARTS - LE 26 OCTOBRE 2019

Inscriptions sur place à partir de 13 H 30 (confirmation des inscriptions avant 14 h même les préinscriptions). Fin des inscriptions à 14 h. Début du Concours à 15 h.

Inscription = 6 €, Possibilité de s'inscrire sur le site le-palet.com, la pré-inscription ne sera pas prise en compte si le paiement n'est pas accompagné.

Date limite d'inscription sur le site le 19 octobre 2019.

La coupe de Vendée jeunes de palets fonte sur plaque en plomb est organisée par la Commission Vendéenne Du Palet et le Comité Départemental des Sports en Milieu Rural dans le but de promouvoir cette discipline et de favoriser l'accès de cette pratique auprès des jeunes.

Le jeune devra être né à partir du 1^{er} janvier 2003 et être accompagné d'une personne née avant le 1er janvier 2003. Attention 2 jeunes ne peuvent pas jouer ensemble. Ce concours est ouvert à tous et à toutes, licencié(e)s ou non dans un club de palets de la FNSMR (Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural).

Les jeunes de plus de 15 ans devront se munir d'une pièce d'identité pour justifier leur date de naissance.

L'accompagnateur doit avoir plus de 16 ans et peut être ou ne pas être licencié dans un club.

Le rôle de l'accompagnateur étant de guider et de conseiller le jeune, il devra avoir un comportement exemplaire envers ses adversaires et veiller à ce que les consignes soient respectées.

Déroulement du concours :

Une équipe qui arriverait en retard à la 1^{ère} partie sera inscrite, **sauf si celle-ci n'a pas prévenue avant 14h00**, elle ne la jouera pas et elle marquera 0/11. Elle fera seulement 3 parties qualificatives.

Les joueurs constitueront des équipes indissociables. Les joueurs disputeront 4 parties qualificatives par tirage au sort, et en fonction du nombre de participants, ils seront ensuite classés de la manière suivante.

Poule 1 : 1^{er} au 32^{ème}

Poule 5 : 33^{ème} au 48^{ème}

Poule 7 : 49^{ème} au 64^{ème}

Poule 9 : 65^{ème} au 80^{ème}

Poule 11 : 81^{ème} au 96^{ème}

Poule 13 : 97^{ème} au 112^{ème} Etc....

Pas de poules 2 et 4

Les perdants du 1^{er} tour passeront en challenge de leur poule.

Chaque équipe fera au minimum 6 parties (Elimination en ¼ de finale).

Les parties se joueront en 11 points gagnants sauf, les finales qui se joueront en 15 points. Une équipe exempte marquera 11-5.

Challenge des Clubs : Trophée Gérard Traineau.

Les clubs inscrits participeront à un challenge à la Coupe de Vendée Jeunes. Les meilleures équipes de chaque club comptabiliseront les points selon leur classement.

Exemple si 100 équipes : 100^{ème} = 1 point, 99^{ème} = 2 points, 98^{ème} = 3 points etc...

Le Trophée sera remis au club vainqueur lors de l'assemblée générale de la CDSMR en janvier.

Points particuliers :

Le jeune commencera obligatoirement la partie y compris le maître.

Le maître sera joué par l'équipe qui aura perdu le point.

Exemple : L'équipe « A » gagne, c'est le jeune de l'équipe « B » qui joue le maître et qui continue la partie.

Chaque jeune disposera de 3 palets tandis que chaque accompagnateur disposera de 2 palets.

Après la fin de chaque partie, les jeunes joueurs pourront consommer gratuitement des boissons non alcoolisées qui seront mises à leur disposition par le club organisateur. Les accompagnateurs pourront s'ils le désirent perpétuer les traditions qui veulent que le gagnant offre au perdant.

L'arbitrage se fera seulement en finale principale.

A la fin du concours, des coupes récompenseront les finalistes de chaque poule.

Sauf : Pour la poule 1 : 1 trophée à chaque finaliste remis le soir même

1 coupe au 3^{ème} et au 4^{ème}

Une médaille sera remise au jeune lors de la confirmation de l'inscription.

Une seule coupe sera remise au jeune représentant son équipe.

La fin du concours est prévue pour 21 heures 30 :

Tous ceux qui auront des coupes devront rester jusqu'à la fin pour la photo finale.

Une coupe sera remise pour le meilleur jeune de moins de 12 ans et la meilleure féminine.

Les coupes ne seront pas cumulées.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement jusqu'au milieu du concours en fonction du nombre de participants et des événements qu'ils n'auraient pas pu prévoir au présent règlement.

La Commission Vendéenne du Palet

